Séance du 27/11/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 388
Dossier : 171137

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion
Objet : Exonération des tarifs de locations de salles pour l' Association Nouveau Théâtre Beaulieu du 15 novembre 2017 au 30 juin 2018 - Quotas de gratuité -Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 17/11/2017
Compte rendu affiché le : 28/11/2017
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présent jusqu'à la question 61 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question 18 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présent jusqu'à la question 50 du projet de l'ordre du jour.), Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY

Absents-Excusés :
M. Paul CORRIERAS (pouvoir à M. Frédéric DURAND, Présent à partir de la question n°51 du projet de l'ordre du jour.) Mme Raymonde ALLIROT (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER, Excusé à la question 1 et présent de la question 2 à la question 93 du projet de l'ordre du jour) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE, Excusé de la question 90 à la question 93 du projet de l'ordre du jour.) M. Gabriel DE PEYRECAVE (pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU, Mme Moreau est présente jusqu'à la question 50 du projet de l'ordre du jour.)

Absents :

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 27/11/2017

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 388
Dossier : 171137

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion
Objet : Exonération des tarifs de locations de salles pour l' Association Nouveau Théâtre Beaulieu du 15 novembre 2017 au 30 juin 2018 - Quotas de gratuité -Approbation

□ Rappel et Références :
Les locaux accueillant l'Association Nouveau Théâtre Beaulieu ont été détruits par un incendie au cours de la nuit du vendredi au samedi 17 juin 2017.

Cette association accueille notamment chaque année une partie de la programmation du Festival des Arts Burlesques, dont la prochaine édition se tiendra du 17 au 24 février 2018.

□ Motivation et Opportunité :
Soucieux de permettre la poursuite des activités de l'association, le Maire a rencontré son Président afin de trouver au plus vite des solutions pour relocaliser les activités programmées sur la saison 2017-2018.

Aussi, au regard des éléments de programmation qui ont été adressés par l'association, la Ville de Saint-Etienne est en mesure de proposer différentes salles disponibles susceptibles de pouvoir accueillir l'ensemble de leurs activités.

C'est dans ce cadre que l'Usine et le Théâtre Copeau ont été identifiés et proposés pour accueillir la programmation qui concerne le public scolaire.

Une délibération présentée lors du Conseil Municipal du 18 septembre 2017 a déjà permis d'acter l'exonération des tarifs pour l'utilisation de la salle de l'Usine, aux dates suivantes : 19 octobre 2017, 13 et 14 décembre 2017, 18, 26 et 27 janvier 2018 ainsi que le 5 avril 2018.

□ Contenu :
L'association du Nouveau Théâtre Beaulieu sollicite à nouveau la Ville de Saint-Etienne pour obtenir l'exonération des tarifs liés à la mise à disposition de la salle de l'Usine située rue Emile Loubet et du Théâtre Copeau.

Aussi, il est proposé d'accorder un quota de gratuité pour la mise à disposition de ces deux salles (incluant les dates d'exonération déjà validées), sous réserve des disponibilités et du planning de location. Ce quota sera réparti en 4 mises à disposition du Théâtre Copeau et 11 mises à disposition de l'Usine, jusqu'au 30 juin 2018. Pour chaque représentation et mise à disposition, une décision du Maire devra être présentée pour valider la convention.

D'une part, la mise à disposition de l'Usine correspond aux tarifs de 300 € TTC, par jour, du lundi au samedi et de 390 € TTC la journée du dimanche. A titre indicatif, la valorisation pourrait correspondre à un montant total de 3 300 € TTC.

D'autre part, la mise à disposition du Théâtre Copeau correspond à un tarif forfaitaire à la journée de 1 000 € TTC, pour un tarif de billeterie inférieur ou égal à 14 €. A titre indicatif, la valorisation pourrait correspondre à un montant total de 4 000 € TTC.

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles du sinistre, l'exonération peut être prononcée et prolongée jusqu'au 30 juin 2018.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

- Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : Recette non perçue : 7 300 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	Recette non perçue : 7 300 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**
En conclusion, il est proposé à l'Assemblée communale de bien vouloir approuver l'exonération de tarifs pour la mise à disposition de la salle de l'Usine, rue Emile Loubet, et du Théâtre Copeau pour l'association du Nouveau Théâtre Beaulieu, jusqu'au 30 juin 2018.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

M. André FRIEDENBERG, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote

Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué

Nora BERROUKECHE